



COMMUNIQUE DE PRESSE

23 novembre 2021

ETUDE SCIENTIFIQUE

1 jeune sur 4 ayant été blessé dans un accident de la circulation risque d'avoir un nouvel accident dans l'année qui suit

Alors que les accidents de la circulation sont la cause de près de la moitié des morts violentes des jeunes de 15 à 24 ans¹ et qu'un adolescent hospitalisé sur quatre l'est à la suite d'un accident de la route², la Fondation VINCI Autoroutes et la Fondation MAIF publient les résultats d'une étude inédite réalisée dans le cadre de leurs programmes de recherche respectifs dédiés à la prévention des risques routiers.

L'étude ECARR2 avait un double objectif :

- évaluer le risque d'avoir un nouvel accident pour les adolescents et les jeunes adultes ayant été victimes d'un accident de la circulation ;
- démontrer qu'une prise en charge thérapeutique adaptée peut réduire significativement le risque de récidive.

Elle a été pilotée par le Professeur Ludovic Gicquel, Chef du pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre hospitalier Henri Laborit de Poitiers, en coordination avec Lucia Romo, Professeur de psychologie clinique à l'université de Paris Nanterre - Hôpital Universitaire Raymond Poincaré de Garches (AP-HP), Sabrina Julien-Sweerts, Docteur en psychologie clinique, maître de conférences à l'université de Reims Champagne-Ardenne et le Professeur Pierre Ingrand du département de biostatistiques de l'université de Poitiers.

2 234 jeunes ayant été admis dans des services d'urgence après avoir été blessés dans un accident de la circulation ont été interrogés et près de 300 jeunes ont participé à l'évaluation de l'efficacité de la prise en charge thérapeutique.

Les résultats font apparaître que près d'un tiers des jeunes inclus dans l'étude après un accident, car repérés à risque de récidive, ont eu effectivement un nouvel accident dans l'année qui a suivi. Cependant, le taux de récidive a été diminué de 50% lorsque les jeunes concernés ont bénéficié de la prise en charge thérapeutique proposée dans l'étude.

« Pour certains adolescents et jeunes adultes, la survenue d'un accident n'est pas le fruit du hasard, et celle d'un nouvel accident n'est pas non plus une fatalité. Grace à l'étude ECARR2, il est à présent possible, chez un jeune qui se présente aux urgences à la suite d'un accident de la voie publique, de repérer le risque qu'il soit de nouveau victime d'un accident de la circulation. Cette étude a également permis de mettre en évidence qu'un accompagnement psychologique bref permettait de réduire de 50% le risque de récidive d'un accident »

Pr Ludovic Gicquel Chef du pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre hospitalier Henri Laborit de Poitiers

¹ Marcelli D, Alvin P. Médecine de l'adolescent. Paris, Masson, 2ème ed. 2005.

² Marcelli D, Delamour M, Ingrand P. Échelle d'évaluation du risque de récidive (ECARR) : étude de validation prospective d'une répétition d'accident. Psy. Enfant. 2011/1 (vol 54), 253 - 299.

ECARR2, un programme de « recherche-action » original et novateur

Le projet ECARR2 fait suite à une première étude ECARR (Echelle d'Evaluation des Circonstances de l'Accident et du Risque de Récidive)³, réalisée par la même équipe de recherche, qui permet d'identifier le niveau de risque de récidive d'un jeune ayant déjà eu un accident (tous types).

Le projet ECARR2 s'intéresse exclusivement aux risques d'accident de la circulation. Il s'est fixé deux objectifs :

- évaluer le risque pour les adolescents et les jeunes adultes ayant été victimes d'un accident de la circulation d'avoir un nouvel accident ;
- démontrer qu'une prise en charge thérapeutique adaptée peut réduire significativement les risques de récidive.

Le protocole de l'étude

La première phase de l'étude a consisté à repérer les adolescents et les jeunes adultes à risque de récidive, dès leur admission aux urgences à la suite d'un accident de la route (en tant que conducteur, passager ou piéton) et à définir leur profil psychologique grâce à plusieurs questionnaires dont ECARR.

Une fois ces questionnaires analysés et lorsque que le score ECARR est supérieur ou égal à 5, c'est-à-dire avec un risque de récidive élevé dans les 4 à 9 mois, l'équipe de chercheurs encadrants a proposé aux sujets concernés de participer au protocole. Ils ont ainsi été affectés de façon randomisée (aléatoire) dans le groupe témoin ou dans le groupe d'intervention thérapeutique visant à éviter la récidive.

- Au total 2 234 adolescents et jeunes adultes (15-24 ans), victimes d'un accident de la circulation identifiés dans plus de douze services d'urgence des régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la Loire (Limoges, Poitiers, Tours, Nantes, Angers...) ont accepté de répondre au questionnaire ECARR.
- 562 ont eu un score ECARR > ou égal à 5 (25,1 %)
- **288 ont accepté de participer à l'étude** : 144 ont bénéficié du programme psychologique (Groupe Intervention) et 144 ont été observés sans recevoir d'accompagnement psychologique (Groupe Témoin).
- 228 adolescents et jeunes adultes (60 ont décidé de quitter le projet en cours d'année) ont été suivis pendant les 12 mois suivant l'accident initial.

Un programme thérapeutique court

Les 144 adolescents et jeunes adultes bénéficiant du protocole thérapeutique ont été invités à participer à trois séances d'intervention psychologique, animées par des psychologues, au cours du mois suivant l'accident. Ces trois séances étaient le plus souvent réalisées en petit groupes (2 à 5 sujets) et parfois en individuel.

L'organisation et le contenu thématique des séances ont été élaborés par l'équipe de recherche à partir des données de la littérature (rôle de la dépression, de l'anxiété, de l'impulsivité, de la consommation d'alcool ou de stupéfiants). Les séances d'intervention psychologique reposent sur des techniques de renforcement positif, de psychoéducation, d'entretien motivationnel, de restructuration cognitive et de gestion émotionnelle. Chaque séance est consacrée à un thème :

- Séance n°1 Le risque : la perception du risque, l'attention et la concentration ;
- **Séance n°2 Les autres** : les liens entre les accidents et les styles de vie, le mal-être, les idées suicidaires, les relations avec les autres (les pairs, la famille) et les problèmes avec les autres ;
- **Séance n°3 Les émotions** : les émotions au travers du photolangage, la régulation des émotions négatives, l'impulsivité.

³ Marcelli D, Delamour M, Ingrand P. Échelle d'évaluation du risque de récidive (ECARR) : étude de validation prospective d'une répétition d'accident. Psy. Enfant. 2011/1 (vol 54), 253 - 299.

Une population très exposée au risque de récidive mais réceptive à une prise en charge thérapeutique adaptée

Les travaux des chercheurs ont permis de mettre en évidence les résultats suivants :

- 25% des adolescents ou jeunes adultes blessés dans un accident de la circulation et nécessitant un accueil dans les services d'urgence présentent un risque de récidive élevé (score ECARR supérieur ou égal à 5).
- Plus d'un tiers d'entre eux ont eu un nouvel accident durant l'année du protocole ; les récidives d'accident sont maximales (2/3 des cas) dans les six premiers mois après la survenue de l'accident initial.
- Les sujets du groupe d'intervention ayant bénéficié du programme thérapeutique récidivent deux fois moins que ceux du groupe témoin. Ainsi, le taux de récidive à 6 mois est de 13,7% pour le groupe d'intervention contre 22,3% pour le groupe témoin ; et celui à 12 mois est de 21,6% contre 36%.

Il apparait également que les facteurs qui influent de manière significative sur la fréquence des récidives d'accidents de la circulation sont la difficulté voire l'incapacité à rester concentré sur une tâche, et la dépression.

L'étude met en lumière l'efficacité de l'action thérapeutique dans la diminution des récidives d'accidents de la circulation chez les adolescents et jeunes adultes repérés à risque. **Cette efficacité semble maximale dans les 6 mois suivant l'accident initial**, ce qui tend à plaider pour une répétition des soins avec un rythme à définir chez ces sujets repérés à risque, afin de maintenir dans la durée l'effet de l'action thérapeutique, notamment en agissant sur le niveau de persévérance, pour augmenter la capacité d'attention et la motivation.

Les récidives survenues malgré tout chez les personnes ayant bénéficié du programme thérapeutique pourraient être ainsi principalement liées à leur très faible capacité à rester concentrée sur une tâche. Cependant, cette vulnérabilité semble avoir été minorée par l'intervention thérapeutique, principalement durant les six premiers mois après l'accident initial.

Le rapport d'étude ECARR2 met, avant tout, en lumière :

- L'intérêt avéré d'un repérage systématique aux urgences du risque de récidive chez les adolescents et les jeunes adultes ayant été victimes d'un accident de circulation, sur la base du questionnaire ECARR;
- L'efficacité d'une prise en charge psychologique précoce et brève à la suite d'un accident pour prévenir les récidives chez les personnes repérées à risque.

En supposant une généralisation du dispositif ECARR dans les services des urgences et en partant des statistiques annuelles des accidents de la route, il serait raisonnable de projeter une prévention de plusieurs centaines de blessés et de quelques dizaines de décès.

« La surexposition des jeunes au risque d'accident de la circulation nécessite une approche globale. Pour que le nombre de jeunes victimes d'accidents de la circulation diminue sensiblement, il faut conjuguer les connaissances issues d'études scientifiques permettant de mieux identifier les comportements à risque et leurs origines avec des actions et des campagnes de prévention ciblées. En finançant ces recherches et en réalisant des opérations de sensibilisation spécifiques, la Fondation VINCI Autoroutes prend sa part dans une telle démarche. »

Bernadette Moreau Déléguée générale de la Fondation VINCI Autoroutes

«La fondation MAIF est particulièrement sensible à toutes les recherches scientifiques qui visent à comprendre les comportements, d'autant que, trop souvent, ils sont à la source des accidents. Et dans certains cas, comme celui de la récidive trop fréquente, la prévention traditionnelle reste peu efficace. Avec une approche individualisée, plus thérapeutique et psychologique qu'une démarche fondée sur la connaissance des risques et l'information, le projet ECARR2 a prouvé sa grande efficacité. Il offre des perspectives significatives pour détecter et aider des jeunes qui se mettent régulièrement en danger »

Marc Rigolot
Directeur de la Fondation MAIF

L'étude ECARR2 a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans des revues scientifiques. D'autres sont à venir.

- Description of Various Factors Contributing to Traffic Accidents in Youth and Measures Proposed to Alleviate Recurrence in frontiers in Psychiatry – Juin 2017 - https://www.frontiersin.org/journals/psychiatry
- Road accidents in young adults with ADHD: Which factors can explain the occurrence of injuries in drivers with ADHD and how to prevent it? in Applied Neuropsychology: Adult – 16 juillet 2019 https://www.tandfonline.com

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements.

D'abord investie dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière, elle a pour mission de promouvoir la conduite responsable sur la route et a élargi en 2018 son champ d'action aux domaines de l'environnement et de l'éducation pour « bien (se) conduire ».

Parmi ses actions :

- financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques, sur le thème de la préservation de l'environnement et autour de l'éducation et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements ;
- mener des campagnes d'information et de sensibilisation;
- soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<u>http://fondation.vinci-autoroutes.com</u>et compte Twitter: @FondationVA, Facebook Linkedin, Instagram: fondation_vinciautoroutes http://roulons-autrement.com et compte Twitter: @RoulonsA, Instagram: roulons_autrement

A propos de la Fondation MAIF

La Fondation MAIF est une FRUP (Fondation Reconnue d'Utilité Publique). Organisme à but non lucratif, elle a pour mission d'étudier les comportements humains et le monde qui nous entoure afin de prévenir au mieux les risques qui affectent les personnes et les biens au quotidien. Elle est engagée sur quatre thématiques majeures : les risques liés à la mobilité, les risques de la vie quotidienne, les risques numériques et les risques naturels. Convaincue qu'il vaut mieux prévenir que guérir, la Fondation MAIF développe des outils de prévention et de formation et mène des actions concrètes de sensibilisation en direction du grand public et des institutions. L'efficacité de ces outils repose sur l'analyse scientifique des risques et leur mécanisme de survenance. L'origine humaine, technique ou naturelle des accidents est ainsi mieux appréhendée et les moyens de les prévenir ou d'en diminuer les risques mieux identifiés.

www.fondation-maif.fr et compte Twitter @FondationMAIF

Contacts presse:

Alissa JOLY, <u>alissa.joly@vae-solis.com</u>, 06 61 00 92 31 Élise MUESSER – Agence ATIK, <u>elise@agence-atik.com</u>, 06 76 89 74 29 Samuel BEAUCHEF, <u>samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com</u>, 06 12 47 58 91